

Un premier privilège, accordé pour l'impression de l'ouvrage, par l'empereur Maximilien, est daté de Vienne, le 28 août 1572. Un deuxième privilège, accordé à François Hogemberg, par Philippe, roi d'Espagne, est daté de Bruxelles, le 22 novembre 1574.

Dans la préface : « Georges Bruin de Coulogne aux lecteurs de bon vouloir desire salut : » , se trouve le passage suivant qui nous fait connaître ses collaborateurs :

« Consequemment, en faisant la description et narrez des Villes, nous sommes servis des escrits de ceux qui les ont visitées et contemplees de leurs yeux : lesquels auteurs je ne recite point icy par ordre, pour eviter prolixite. Au reste, nous avons encores faite de quelques figures de Villes, lesquelles nous n'avons pu obtenir à cause des tumultes belliques.

« Et pourtant, il y a quelques Gouverneurs de Villes, ou autres quels qu'ils soyent, qui voudront par les pourtraicts de leurs villes adjouter quelque lustre et splendeur à nostre œuvre, et demonstrent aux amateurs de la peinture leur bonne affection envers les lettres et honnestes estudes : il leur plaise les nous communiquer, nous les mettrons en leur lieu et rang : et si ne seront par nous defraudez de leurs louanges deuës. De laquelle manière le tres excellent en vertu, doctrine, et bon scavoir, Monsieur Abraham Ortel, bourgeois d'Anvers, cosmographe eminent entre ceux de nostre temps, a grandement aidé ceux qu'il a cognu estre fauteurs des bonnes lettres et estudes.

« Et ne meritent moindres graces ces grands admirateurs des sciences excellentes, Georges Hofnaghel, marchand d'Anvers, et Corneille Caymox (*sic*), desquels le premier